

Lettre Ouverte

à propos de l'entrée des couples binationaux sur le territoire.

Monsieur le Premier Ministre, Mr Jean Castex,
Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, Mr Jean-Yves Le Drian,
Ministre de l'Intérieur, Mr Gérald Darmanin,

Depuis l'irruption de la pandémie et la fermeture des frontières, de nombreux **couples binationaux qui n'ont pas la chance d'être mariés, pacsés ou concubins** sont aujourd'hui contraints de vivre séparés depuis plusieurs mois.

Ce qui n'était initialement qu'une contrainte **parfaitement compréhensible** au regard des enjeux sanitaires devient désormais une situation **de plus en plus difficile**.

Les questions posées par Mme la Vice-Présidente du Sénat [Hélène Conway-Mouret](#), la Sénatrice des Français de l'étranger [Joëlle Garriaud-Maylam](#) ou encore Mme La Député des Français de l'Etranger [Mme Anne Genetet](#), auprès de votre Ministère vont d'ailleurs en ce sens.

D'autres voix qu'elles soient **nationales** ou [européennes](#) signalent aussi ce fait.

Vous l'aurez compris, la difficulté tient à l'**absence de solutions administratives** identifiée pour ces couples "simples" qui ne sont ni mariés, ni pacsés, ni concubins¹.

Ce statut existe pourtant, **c'est un fait**.

Il correspond à un **choix de vie** qui était parfaitement envisageable, et même agréable, dans la période qui précédait la fermeture des frontières - chaque membre du couple étant **libre de voyager** pour se **retrouver**, soit chez l'un, soit chez l'autre, soit dans des lieux communs pour des périodes de vacances ou de voyage en commun.

Cette façon de faire était **autrefois parfaitement possible** sur la base de simples **visas de court séjour de type touristiques**, les personnes concernées n'avaient jamais pris la peine de s'inscrire dans des modalités plus **compliquées** telles que le mariage, le pacs ou le concubinage - lesquelles ne correspondaient d'ailleurs pas forcément à leurs valeurs ou à leurs convictions.

C'est ainsi qu'ils se retrouvent aujourd'hui **sans cadre administratif** pour définir leur relation, et sans protection ni garantie pour leur permettre de la protéger - alors même que la situation de pandémie rend plus terrible encore leur besoin de le faire.

Estimé à moins de **deux mille personnes**², le nombre de couples concernés n'est pas très important mais leur **préjudice est très lourd**.

¹ Avec votre définition de concubin qui est d'avoir un lieux de vie et/ou un compte commun.

² **un millier peut-être** ce qui est beaucoup et peu par rapport au risque lié au COVID-19 pour le pays.

Il existe cependant des solutions !

A ce jour, votre administration semble privilégier la libéralisation des visas famille³.

Mais cette option n'en est pas une pour les couples dont nous sommes en train de parler, pour des raisons qui sont évidentes puisque ceux-ci ne sont ni mariés, ni pacsés, ni concubins et qu'ils n'ont pas nécessairement d'enfants en commun.

En revanche, il serait possible d'utiliser le mécanisme des **visas court séjour (type tourisme)** de 3 mois pour **laisser entrer**⁴ les personnes qui peuvent donner **une preuve minimale qu'elles sont en couples**⁵ comme cela était le cas et l'habitude lors de la période avant-COVID.

C'est déjà la solution qui a été choisie au [Pays-Bas](#).

C'est pourquoi nous vous **demandons de reprendre cette solution** et d'autoriser que les couples capables de démontrer leur historique de vie commune puissent **bénéficier d'un visa court séjour comme avant la crise du COVID**.

But, Love is not tourism.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos très hautes considérations.

³ <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/famille-de-francais>

⁴ avec un visa court séjours de 3 mois (ou avec une exemption de visa automatique pour certain pays).

⁵ en prouvant qu'elles se sont déjà rencontrées physiquement (au moins une fois déclaration sur l'honneur, séjours déjà effectués à l'étranger pour se voir, photos si besoins, etc...)

Annexe

Vous pouvez trouver ici une liste de liens relatif à ce sujet :

Réponse Européenne

<https://www.schengenvisainfo.com/news/commissioner-johansson-responds-to-mep-korners-letter-in-support-of-loveisnottourism-campaign/>

<https://www.schengenvisainfo.com/news/eu-commissioner-urges-member-states-to-lift-travel-ban-for-binational-couples/>

<https://twitter.com/moritzkoerner/status/1284120038614749185?s=20>

Ouverture des visa court-séjour des couples non mariés par les Pays-Bas

<https://www.government.nl/latest/news/2020/07/16/minister-grapperhaus-relaxes-rules-for-long-distance-relationships>

<https://pbs.twimg.com/media/Ed8fvhIWAAELXcZ?format=jpg&name=large>

Pays de l'Europe qui ont rouvert leurs frontières pour des couples non mariés

<https://www.schengenvisainfo.com/news/eu-countries-that-have-reopened-borders-for-unmarried-partners-separated-by-entry-ban/>

Anne Genetet sur le sujet des couples non mariés

<https://annegenetet.fr/couples-crise-covid/>

Lettre aux Ministres du parti socialiste co-signée par Hélène Conway-Mouret et d'autres députés

<http://ffe-ps.org/2020/lamour-nest-pas-du-tourisme-%e2%80%a2love-is-not-tourism/>

Lettre de Joëlle Garriaud-Maylam au Ministre Jean-Yves Le Drian

<https://twitter.com/senateurJGM/status/1287782946192199695?s=20>